Réforme des retraites : «Que préférons-nous ? Cotiser plus, partir plus tard, ou diminuer les pensions ?»

P leparisien.fr/economie/retraites/reforme-des-retraites-que-preferons-nous-cotiser-plus-partir-plus-tard-ou-diminuer-les-pensions-21-07-2019-8120865.php

21 juillet
2019

Xavier Timbeau, directeur de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), et Gérard Cornilleau, chercheur associé à l'OFCE. LP/Illustration/Elene Usdin

Le 21 juillet 2019 à 07h34

Xavier Timbeau, directeur de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), Gérard Cornilleau, chercheur associé à l'OFCE et deux hauts fonctionnaires anonymes.

« Depuis près d'un an, les débats autour du projet de réforme des retraites du gouvernement ont prudemment contourné la question qui devrait pourtant y occuper une place première : comment souhaitons-nous collectivement répartir les richesses entre actifs et retraités ? Dans un contexte de vieillissement de la population, une réponse par défaut conduirait à une baisse des pensions, sans débat démocratique, et conduirait à affaiblir la confiance dans notre système de retraite.

Plus que tout autre secteur de la protection sociale, le système public de retraite ne peut pas être analysé uniquement du point de vue des inégalités au sein d'une génération, qu'elles soient sociales, de genre ou entre les différents régimes professionnels. Quel que soit le système se pose la question de la répartition des richesses créées chaque

année — mesurées par le PIB — entre ceux qui les produisent — les actifs — et ceux qui, par leur activité passée, ont permis qu'elle soit produite et auxquels la société reconnaît le droit de se retirer de l'exercice d'une activité productive rémunérée — les retraités.

La répartition des richesses entre actifs et retraités a fortement évolué, dans les années passées. Les prestations retraite et les cotisations correspondantes ont ainsi crû de 5 % en 1960 à 13,8 % du PIB en 2015, accompagnant la croissance de la part des plus de 65 ans de 11,6 à 18,6 % de la population sur la même période. Cette croissance a permis, situation suffisamment rare pour être remarquable, que notre système soit aujourd'hui équilibré financièrement, tout en assurant un niveau de vie moyen des retraités égal à celui des actifs.

Qu'en sera-t-il dans les années à venir ? Les projections du Conseil d'orientation des retraites, basées sur la stabilité des taux de cotisation, anticipent une rupture importante : en 2070, le niveau de vie relatif des retraités diminuerait pour ne plus représenter que 89 à 76 % de celui de l'ensemble de la population. Avant même 2025, horizon annoncé pour la réforme du gouvernement, le niveau de vie relatif des retraités perdrait 5 points par rapport à celui de l'ensemble de la population.

Cette baisse du niveau relatif des pensions devrait concentrer une partie substantielle du débat sur les retraites : elle est largement ignorée. Le choix de société auquel nous sommes confrontés peut pourtant être résumé dans des termes relativement simples. Les variables d'un système de retraite équilibré à long terme ne sont que trois : le niveau des cotisations, l'âge effectif de départ en retraite, et le montant des pensions. Que les retraites soient calculées en annuités ou en points est sans incidence sur la nature de l'arbitrage à réaliser : puisque la population vieillit, l'un au moins de ces trois paramètres devra être modifié progressivement pour équilibrer le système. Que préférons-nous ? Cotiser plus, partir plus tard ou recevoir des pensions diminuées ?

Ce choix doit faire l'objet d'un débat politique et économique d'ampleur, qui conditionne toute réforme sérieuse de notre système. Une hausse des cotisations limiterait la croissance des salaires nets ou pourrait peser sur le coût du travail. Un décalage de l'âge se heurterait à la pénibilité de certains métiers et à l'importance du taux de chômage des seniors. Une diminution des pensions pourrait conduire à la paupérisation des retraités, au développement des retraites par capitalisation et à l'augmentation de la charge des descendants en cas de dépendance. On le voit : ces questions renvoient à des choix de société sur lesquels les citoyens devraient être appelés à se prononcer.

Economistes ou fonctionnaires, aux points de vue par ailleurs divers, nous appelons à remettre au cœur du débat public cette interrogation première pour l'avenir de notre système de retraites : souhaite-t-on augmenter les cotisations sociales, retarder le départ en retraite ou diminuer les pensions ? Réforme systémique ou non, ce choix conditionnera tous les autres. Et déterminera l'équilibre et la pérennité de nos retraites comme outil essentiel de protection sociale. »